

Depuis 1980, au moins 20 enquêtes antidumping, 11 affaires de droits compensateurs et 13 procédures de sauvegarde ont été menées contre des entreprises canadiennes qui exportaient aux États-Unis.

Que faut-il faire devant cette montée protectionniste? Il ne s'agit pas de nous tordre les mains de désespoir ni de grincer des dents. Il faut trouver un meilleur moyen de résoudre nos désaccords commerciaux, qu'il s'agisse de bois d'oeuvre, de poissons, de porcs, d'acier ou d'autre chose.

À cette fin, le Canada veut un ensemble unique et bien défini de règles applicables aux questions qui donnent lieu à des recours commerciaux. Nous voulons un ensemble de règles qui s'harmonisent avec des frontières libres et ouvertes. Nous voulons des règles qui fourniront un moyen équitable de résoudre les différends qui peuvent surgir entre nous. Je le répète, nous ne voulons pas de décisions unilatérales.

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE

En tant que partenaires commerciaux et amis de longue date, les Canadiens et les Américains ont vu, heureusement, ce qu'ils peuvent accomplir quand ils s'entendent sur un ensemble unique et bien défini de règles applicables au commerce bilatéral. Je veux parler du Pacte canado-américain de l'automobile. En matière de commerce des produits de l'industrie automobile, notre système n'est peut-être pas parfait - c'est un fait que l'on a parfois reconnu des deux côtés de la frontière - mais le Pacte de l'automobile nous montre dans une certaine mesure comment un commerce libéralisé peut profiter à l'ensemble de l'économie nord-américaine.

Le fléau de la balance commerciale peut avoir oscillé dans un sens ou dans l'autre, mais, depuis plus de 20 ans, le Pacte offre un cadre de libre-échange propice à un accroissement du commerce entre nos deux pays dans le domaine de l'automobile.

Le courant des échanges est énorme. En 1986, les exportations canadiennes de produits de l'industrie automobile vers les États-Unis s'élevaient à 34 milliards \$. Les importations se chiffraient à 28 milliards \$. Cela représente plus de 60 milliards \$ d'échanges rien que pour le secteur de l'automobile.